



CIPV et Une santé : Stratégie pour la participation à la CMP

Document de séance aux fins d'examen par la CMP

Document présenté par l'Australie, le Canada, la Nouvelle-Zélande et les États-Unis

Avril 2024

L'Australie, le Canada, la Nouvelle-Zélande, le Royaume-Uni et les États-Unis appuient la proposition formulée par le groupe de rédaction du Groupe de planification stratégique (présentée dans le document CPM/2024/31) concernant le bien-fondé d'une plus grande participation de la Commission des mesures phytosanitaires (CMP) au programme Une Santé à l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO). Nous convenons qu'un petit groupe est nécessaire afin d'analyser davantage les possibilités, les objectifs éventuels et les mesures précises, et pour conseiller le Bureau sur la meilleure façon de mobiliser la communauté de la Convention internationale pour la protection des végétaux (CIPV).

Cependant, plutôt que de former un groupe de discussion (GD) sur ce sujet (comme il est proposé dans le document sur le mandat CPM/2024/31_01), nous suggérons à la CMP d'indiquer au Bureau de mettre sur pied un petit groupe d'experts pour procéder à l'analyse nécessaire. Cela évitera la mise sur pied d'un autre groupe de discussion et réduira le fardeau qui pèse sur le Secrétariat. La prolifération des groupes de discussion de la CMP au cours des dernières années étire les capacités du Secrétariat, car ces groupes ont besoin d'un soutien et d'une facilitation considérables de la part du personnel du Secrétariat. Un groupe d'expert plus petit constitué par le Bureau aidera à alléger ce fardeau.

Nous suggérons ensuite que les tâches attribuées à ce groupe d'experts (tels que proposés dans le document CPM/2024/31_01) soient simplifiées et réduites. Cela simplifiera, accélérera et concentrera davantage les travaux et l'analyse de ce petit groupe d'experts.

Le mandat est annexé aux présentes.

CPM 2024/31_01 Ébauche du mandat pour le GD de la CMP sur Une Santé.

Pièce jointe 01 : Ébauche de mandat **RÉVISÉE** pour un groupe **d'EXPERTS de discussion** sur Une Santé

Titre : Groupe d'**EXPERTS de discussion** sur Une Santé

Contexte et objet :

La CMP et le Groupe de planification stratégique (GPS) ont eu des discussions continues à propos du concept Une Santé au cours des dernières années. Celles-ci ont essentiellement été des discussions exploratoires visant à améliorer notre compréhension collective concernant ce qu'est Une Santé et le rôle, le cas échéant, que la communauté de la CIPV et la santé des végétaux peuvent ou devraient jouer dans le paradigme Une Santé.

Dernièrement, le GPS a examiné de nouveau la question et a convenu qu'il y avait des raisons convaincantes pour que la communauté de la CIPV participe au dialogue en cours sur Une Santé et à la planification des programmes à la FAO. Un document a été présenté à la CMP (CPM 2024/31) décrivant l'importance de la « santé des végétaux » d'être reconnue comme l'un des piliers d'Une Santé. Les auteurs du document insistaient sur le besoin de communication et de promotion, et la CMP a décidé d'**INDIQUER AU BUREAU** de mettre sur pied un **PETIT** groupe ~~de discussion~~ **D'EXPERTS** chargé d'établir un plan d'action en matière de communication et de promotion, y compris les étapes à suivre pour assurer et renforcer la participation et la voix de la communauté de la CIPV à la structure et aux activités du Comité Une Santé de la FAO.

Processus :

Le Secrétariat de la CIPV publiera un appel destiné aux experts dans le site Web de la CIPV afin de permettre aux parties contractantes et aux organisations régionales de protection des végétaux (ORPV) de mettre en candidature les noms des **EXPERTS** ~~leurs représentants~~ à être **SÉLECTIONNÉS PAR LE BUREAU AFIN DE** faire partie du groupe d'**EXPERTS SUR UNE SANTÉ de discussion**. Toutes les mises en candidature seront présentées au Bureau de la CMP aux fins d'examen et d'approbation.

Les réunions du groupe d'**EXPERTS de discussion** se dérouleront virtuellement. , **Cependant, si une réunion en personne est requise, l'organisation qui emploie un participant à la réunion du groupe d'EXPERTS a la responsabilité de financer le déplacement et l'allocation de subsistance quotidienne pour permettre à cette personne de participer.**

Composition :

Le Bureau de la CMP sélectionnera **onze** membres **POUR** le groupe d'**EXPERTS de discussion**. La composition du groupe devrait être axée sur les compétences et les connaissances des membres. ~~avec une vaste représentation géographique et des genres.~~

Le groupe de discussion sera composé d'un maximum de 11 membres, possédant des connaissances de ce qui suit : une vaste connaissance de la santé des végétaux et une certaine connaissance de certains autres piliers d'Une Santé. Les membres devraient être en mesure de regarder et de participer au-delà de leur propre domaine.

Le groupe d'**EXPERTS de discussion** devrait comprendre les personnes suivantes :

1. **SEPT sept-EXPERTS DONT LES NOMS SONT MIS EN CANDIDATURE PAR** représentant l'organisation nationale de la protection des végétaux (ONPV), un de chacune des sept régions de la FAO; ;
;
2. un représentant des ORPV;
3. un représentant du Bureau de la CMP;
4. ~~un représentant du Comité des normes;~~
5. ~~un représentant du Comité pour la mise en œuvre le renforcement des capacités; et~~
6. **UN MEMBRE DU SECRÉTARIAT**
7. **UN MEMBRE DE LA** FAO dirige participant à la structure du Comité sur Une Santé de la FAO.

Le PRÉSIDENT DU groupe d'**EXPERTS de discussion** peut inviter des experts pour les sujets sélectionnés ou l'échange de renseignements (p. ex. de l'Organisation mondiale de la santé animale), mais ces experts invités ne seront pas des membres officiels du groupe d'experts.

Fonctions (tâches)

Les principales tâches du groupe d'**EXPERTS** seront les suivantes :

1. Recueillir les expériences nationales et régionales des ONPV et des ORPV liées à Une Santé.
2. Assurer la liaison avec le groupe directeur sur les systèmes d'alerte et de réponse aux éclosions d'organismes nuisibles, le groupe de discussion de la CMP sur les changements climatiques et les questions phytosanitaires, et tous les autres groupes de discussion pertinents et la CMP, les Nations Unies ou les organismes de la FAO **POUR ANALYSER LES LIENS IMPORTANTS ENTRE LES OBJECTIFS EN MATIÈRE DE SANTÉ DES VÉGÉTAUX DE LA CIPV ET LE PROGRAMME GÉNÉRAL UNE SANTÉ.**
3. Examiner la valeur ajoutée d'une Journée internationale de la santé des végétaux consacrée à Une Santé et indiquer s'il convient d'en faire la demande à la FAO, en accompagnant la demande de suggestions de thèmes particuliers et d'activités, selon le cas.
4. ~~Envisager l'ajout d'éléments liés à Une Santé au Cadre stratégique et formuler des recommandations sur la façon de donner suite à ces éléments.~~
5. Établir un plan d'action pour communiquer et promouvoir la « santé des végétaux » comme un des piliers d'Une Santé à titre d'élément supplémentaire de la Stratégie de communication de la CIPV.
6. Élaborer un plan pour le renforcement de la participation à la CIPV, la promotion **ET L'EFFICACITÉ** dans la structure et les activités du Comité Une Santé de la FAO.
7. ~~Examiner la façon dont la communauté de la CIPV peut contribuer au maximum à la stratégie et au dialogue Une Santé de la FAO, au profit de la santé des végétaux.~~
8. Fournir ~~des renseignements et des conseils~~ **CONCERNANT LA POSSIBILITÉ D'UNE** ~~selon le cas pour les membres du Bureau de la CMP ou le secrétaire de la CIPV s'ils participent à des réunions clés sur Une Santé pour aider le secrétaire à préparer une~~ séance connexe de la CMP sur Une Santé.

9. Examiner si une recommandation officielle de la CMP est utile et a une valeur et, le cas échéant, présenter un aperçu de ce qu'elle peut traiter.
10. Présenter toute **AUTRE** observation ou recommandation jugée appropriée relativement À LA **DÉFINITION ET À LA RECOMMANDATION D'UNE STRATÉGIE DE MOBILISATION DE LA CMP SUR UNE SANTÉ**. ~~l'objet du groupe.~~

Date de début et durée prévues :

Le groupe d'**EXPERTS de discussion** commencera des travaux d'ici le milieu de 2024 et **CHERCHERA À ACHEVER SON ANALYSE ET SES MESURES RECOMMANDÉES AU BUREAU AUX FINS D'EXAMEN PAR LA CMP EN 2025**. ~~demeurera actif jusqu'au début de 2026 ou jusqu'à l'achèvement de ses extraits et la présentation de son rapport final et de ses recommandations à la CMP.~~

Extraits prévus :

1. Un ou plusieurs rapports à l'intention du BUREAU précisant ce qui suit :
 - les expériences nationales et régionales des ONPV et des ORPV liées à Une Santé;
 - des conseils à l'intention du BUREAU à savoir s'il convient de demander à la FAO de consacrer une Journée internationale de la santé des végétaux à Une Santé;
 - le soutien offert au secrétaire de la CIPV lié à la préparation d'une séance connexe de la CMP sur Une Santé;
 - un rapport contenant toutes les observations et recommandations à l'intention du BUREAU.
2. L'ébauche d'un plan d'action pour communiquer et promouvoir la « santé des végétaux » comme un des piliers d'Une Santé comme élément supplémentaire de la Stratégie de communication de la CIPV (devant d'abord être présentée au GPS et au Bureau de la CMP avant d'ÊTRE PRÉSENTÉ à la CMP).

Relève de : Bureau de la CMP

Financement :

On prévoit que les réunions initiales pour ce groupe d'**EXPERTS de discussion** seront virtuelles. Cependant, lorsque des réunions en personne sont requises, l'organisation qui emploie un participant à la réunion du groupe d'**EXPERTS de discussion** a la responsabilité de financer le déplacement et l'allocation de subsistance quotidienne pour permettre à cette personne de participer.

Si l'employeur n'est pas en mesure d'allouer suffisamment des fonds, les participants sont d'abord encouragés pour demander de l'aide auprès de sources autres que le Secrétariat de la CIPV. Lorsque de tels efforts démontrés pour obtenir de l'aide ont échoué, les demandes d'aide (c.-à-d. frais de déplacement et de subsistance) du Secrétariat de la CIPV peuvent être formulées. Cependant, toute mesure de soutien est assujettie aux fonds disponibles.

Le Secrétariat de la CIPV envisagera une aide au financement pour les participants en suivant les critères de financement de la CIPV. Tous les détails sur ces critères sont accessibles dans le Portail phytosanitaire international (IPP) ([Criteria used for prioritizing participants to receive travel assistance to attend meetings](#))

[organized by the IPPC Secretariat \[en anglais uniquement\] - Convention internationale pour la protection des végétaux](#)).

Convention internationale pour la protection des végétaux